



Déclaration de Liège sur la nouvelle politique européenne en matière de santé et de bien-être « Santé 2020 »

Consultation initiale avec les pouvoirs locaux sur la politique de « Santé 2020 », à la Province de Liège, avec 322 participants issus de 30 pays et de 95 villes d'Europe

Nous, les Maires et hauts représentants politiques des villes de la Région européenne réunis à la Conférence technique et de coordination annuelle du Réseau européen des Villes-santé de l'OMS et des Réseaux nationaux des Villes-santé qui s'est tenue à Liège, en Belgique, du 15 au 18 juin, à travers Liège Province Santé :

reconnaissons l'éventail complexe et en évolution rapide de forces mondiales, continentales et nationales telles que la récession économique, le changement climatique, l'urbanisation, la pauvreté, nos populations vieillissantes, la migration et les développements en matière de technologie et de communication qui remodelent rapidement les paysages sanitaires, sociaux et économiques de nos villes et créent de nouvelles opportunités et de nouveaux défis dans notre quête commune de la santé et du bien-être ;

saluons l'initiative audacieuse et opportune du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe visant à catalyser et à faciliter le développement d'une nouvelle politique européenne commune en matière de santé et de bien-être (Santé 2020) qui puisse unir, aligner et renforcer nos capacités individuelles et collectives à prendre des mesures pour la santé et l'équité face à la santé aux niveaux européen, national et local ;

applaudissons l'importance accordée dans le cadre de cette politique à la résolution de problèmes pratiques fondée sur des valeurs, des preuves et des atouts ; son engagement pour des approches sociétales et à l'échelle de l'ensemble de l'administration ; son accent mis sur la santé en tant que droit de l'Homme ; le droit à la participation et à la transparence dans les prises de décisions ; et son identification de moyens efficaces permettant de répondre aux défis de santé publique de nos villes, notamment les déterminants sociaux de la santé, les inégalités entre les différents gradients sociaux, l'épidémie de maladies non transmissibles ou encore la santé mentale et les souffrances morales. La définition d'objectifs communs fournira des outils d'une importance capitale en termes de surveillance et de responsabilisation.

Recommandations

En nous appuyant sur l'expérience et les connaissances locales des besoins, des atouts et des défis quotidiens en matière de santé et de bien-être de nos populations et sur notre expérience intersectorielle approfondie dans le développement et la mise en œuvre de plans sanitaires au niveau des villes, nous **recommandons** que la politique Santé 2020 :

- ▶ reconnaisse explicitement le rôle clé des pouvoirs locaux et l'importance de la prestation au niveau local tout en identifiant les problèmes de santé publique qui peuvent être mieux traités localement ;
- ▶ promeuve un partenariat actif avec les pouvoirs locaux, les organisations non gouvernementales, le monde académique et le monde des affaires ;
- ▶ souligne la nécessité d'un consensus entre les différents partis et d'un soutien aux politiques de santé ;
- ▶ fournisse des outils spécifiques afin de promouvoir une gouvernance efficace pour la santé : évaluation des impacts sanitaires, transparence, travail intersectoriel et responsabilisation ;
- ▶ renforce l'expertise et la capacité des pouvoirs locaux à promouvoir la participation et la responsabilisation des citoyens et les besoins des groupes vulnérables ;
- ▶ propose des conseils pour promouvoir un secteur commercial socialement responsable ;
- ▶ catalyse la recherche sur les effets sanitaires et une bonne analyse économique des différents modèles et interventions de soutien national aux pouvoirs locaux liés au transfert d'autorité et de responsabilités en matière de santé et de bien-être ;
- ▶ traite les questions relatives au développement durable, aux migrations, au vieillissement de la population, à la diversité culturelle et ethnique, à la biodiversité et au changement climatique dans les cadres urbains et ruraux ;
- ▶ assure la pertinence, la mise en œuvre et l'adaptabilité des recommandations politiques dans toutes les parties de la Région européenne par une consultation active continue avec les villes de la Région ;
- ▶ concevoir le plan Santé 2020 de sorte de parler de manière claire, simple et inspirée à un public européen étendu, notamment aux jeunes ; et
- ▶ reconnaisse le potentiel des réseaux de Villes-santé en tant que moyen efficace de mettre en œuvre la politique Santé 2020.

Engagement

Ce nouveau cadre commun des politiques de santé crée une plate-forme innovante, dynamique et passionnante pour renforcer l'influence et l'impact d'une communauté de santé publique mieux coordonnée et ciblée. C'est notre heure. Dans ce but, nous nous engageons à être des partenaires proactifs dans le processus de développement et de consultation ; à servir de terrain d'essai pour de nouvelles idées ; à être une source de connaissances locales et d'études de cas ; et à plaider activement en faveur de notre vision de la santé et de nos objectifs communs.

Ce document est soumis à l'OMS au nom des responsables politiques des villes participantes par Monsieur Georges PIRE, Député provincial en charge de la Santé et de la Qualité de Vie pour la Province de Liège et Président de Liège Province Santé.

18 juin 2011

